



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 14 mars 2017 — N° 233

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Guy Leblanc, président du Festival de montgolfières de Gatineau inc.

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner le lancement du projet BrailleTAB, première bibliothèque virtuelle dédiée aux musiciens aveugles.

M. Busque (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de féliciter M. Antony Auclair, nommé Athlète de l'année au Gala du mérite sportif beauceron.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner la certification du programme d'optimisation de la gestion des matières résiduelles du Fonds Éco IGA reçue par le IGA Extra Chouinard & Fils inc.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de remercier Mme Marie-Josée Chassé pour son travail au bureau de circonscription de Rimouski.

14 mars 2017

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe canadienne de hockey féminin, récipiendaire de la médaille d'argent à l'Universiade d'hiver au Kazakhstan.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner la performance du judoka septilien Étienne Briand.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 90^e anniversaire de la Légion royale canadienne succursale 11, Lacolle.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, région Mont-Saint-Hilaire.

À 13 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

14 mars 2017

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

(Dépôt n° 3010-20170314)

M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 de la Société du Grand Théâtre de Québec.

(Dépôt n° 3011-20170314)

M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

L'Entente 2016-2017 relative à la mise en œuvre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 du gouvernement du Québec entre la Société du Plan Nord et le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

(Dépôt n° 3012-20170314)

Le rapport d'évaluation 2016 – Cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges.

(Dépôt n° 3013-20170314)

14 mars 2017

Mme Boulet, ministre du Tourisme, dépose :

Le plan stratégique 2016-2019 de la Société du Palais des congrès de Montréal.
(Dépôt n° 3014-20170314)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 décembre 2016 par M. Lisée (Rosemont) concernant le retrait du volet « culture religieuse » du cours Éthique et culture religieuse;
(Dépôt n° 3015-20170314)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 décembre 2016 par M. Roberge (Chambly) concernant l'agrandissement de l'école secondaire de Chambly;
(Dépôt n° 3016-20170314)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 7 février 2017 par M. Ouellette (Chomedey) concernant un rééquilibrage de la taxation scolaire en dehors de l'île de Montréal;
(Dépôt n° 3017-20170314)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 février 2017 par M. Bonnardel (Granby) concernant le renouvellement des permis de conduire.
(Dépôt n° 3018-20170314)

M. le président dépose :

Une lettre, que lui a adressée Mme Manon Massé, députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques, concernant le droit des députés indépendants de se prévaloir d'une motion inscrite aux Affaires inscrites par les députés de l'opposition;
(Dépôt n° 3019-20170314)

14 mars 2017

La copie du préavis de la motion proposée par M. Bonnardel (Granby) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 15 mars 2017, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 3020-20170314)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 9, 14, 15, 16, 21, 22 et 23 février 2017, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

(Dépôt n° 3021-20170314)

M. Spénard (Beauce-Nord), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 22 et 23 février 2017, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 126, Loi favorisant la santé financière et la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 3022-20170314)

Dépôts de pétitions

M. Martel (Nicolet-Bécancour) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 004 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rétablissement et la pérennité des services de santé au Centre Christ-Roi de Nicolet et au Centre multiservices en santé et en services sociaux de Fortierville.

(Dépôt n° 3023-20170314)

14 mars 2017

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 938 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les langues d'affichage des avis de sécurité routière.

(Dépôt n° 3024-20170314)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 43 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les langues d'affichage des avis de sécurité routière.

(Dépôt n° 3025-20170314)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Martel (Nicolet-Bécancour) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 653 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le rétablissement et la pérennité des services de santé au Centre Christ-Roi de Nicolet et au Centre multiservices en santé et en services sociaux de Fortierville.

(Dépôt n° 3026-20170314)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

14 mars 2017

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des femmes, qui avait lieu le 8 mars 2017;

QU'elle réitère que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de la société québécoise et que rien ne saurait remettre cela en cause;

QU'elle souligne le statut de leader du Québec en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle mondiale;

QU'elle réaffirme l'importance de préserver les acquis découlant des combats menés par les féministes qui ont marqué notre histoire;

Et finalement, qu'elle insiste sur l'importance pour notre société de poursuivre sa marche vers une égalité pleine et entière entre les femmes et les hommes en s'attaquant aux inégalités qui peuvent subsister.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

14 mars 2017

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Laframboise (Blainville), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le retrait de dispositions du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Roy (Montarville), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant le seuil des contrats publics à partir duquel les entreprises doivent obtenir de l’Autorité des marchés financiers une autorisation de contracter; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Couillard, premier ministre, Mme David, ministre responsable de l’Enseignement supérieur, M. Lisée, chef de l’opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d’opposition, M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l’Assemblée nationale souligne le départ à la retraite de Mme Françoise David;

QU’elle lui témoigne sa reconnaissance pour son importante contribution à la lutte pour l’égalité entre les femmes et les hommes ainsi que pour son travail constant pour la défense des droits des plus vulnérables.

Du consentement de l’Assemblée, un débat s’ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

14 mars 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 121, Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 21, 22, 23, 24, 28 et 29 mars 2017 à la salle du Conseil législatif;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Ville de Montréal

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)

Fédération des chambres de commerce du Québec

Institut de développement urbain du Québec

Vivre en ville

M. Jacques Ménard (en lien avec le rapport intitulé *Créer un nouvel élan à Montréal* de BMO Groupe financier et du Boston Consulting group)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Montréal International

Jeune chambre de commerce de Montréal

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Culture Montréal

Fondation du D^r Julien

Association des sociétés de développement commercial de Montréal

Bâtir son quartier

Mme Anne-Marie Hubert (à titre de présidente du Comité de travail sur la fiscalité non résidentielle et le développement économique)

Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec

Mme Monique Leroux (à titre de présidente du Comité de travail sur le statut de métropole qui a produit le rapport intitulé *Une métropole prospère et inclusive pour un développement durable*)

Chambre de commerce de l'Est de Montréal

14 mars 2017

Projet Montréal
Association des groupes de ressources techniques du Québec
RIOC Montréal
Héritage Montréal
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
Front d'action populaire en réaménagement urbain
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
Institut de politiques alternatives de Montréal
Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
M. Luis Maranda, maire de l'arrondissement d'Anjou
Conseil interculturel, Conseil jeunesse de Montréal,
Conseil des Montréalaises et Conseil du patrimoine de Montréal

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

14 mars 2017

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 15 mars 2017, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bonnardel (Granby).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le Québec est au dernier rang des provinces canadiennes pour le revenu disponible des citoyens;

QU'elle rappelle la hausse considérable du fardeau fiscal des familles québécoises découlant de plusieurs années de gouvernement libéral;

14 mars 2017

QU'elle exige que le budget 2017-2018 contienne des baisses d'impôt substantielles permettant de soulager immédiatement les familles québécoises.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 63, Loi concernant la vérification de l'identité des personnes incarcérées au moyen de leurs empreintes digitales, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 63 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 63 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

À 16 h 10, à la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

14 mars 2017

Débats de fin de séance

À 18 h 01, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Roy (Bonaventure) à M. Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, portant sur le sujet suivant : « L'interdiction de l'utilisation de poissons appâts ».

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 15 mars 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 18 h 13, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 15 mars 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON